

**Appel à candidatures pour 2 bourses de mobilité Erasmus+ en Licence
à l'Université de la Sarre (Saarland University) en 2024**

1. Conditions de la mobilité

La bourse de mobilité pour des études d'un semestre est destinée aux étudiants de l'UFAR inscrits **en troisième année d'études à la faculté de droit en 2023-24**. La mobilité est prévue pour le **deuxième semestre** de l'année académique 2023-2024.

Les conditions financières de la bourse de mobilité sont les suivantes :

- Billet aller-retour en classe économique à la hauteur de 530 euros maximum
- Bourse mensuelle de 800 €.

2. Critères d'admissibilité

1. Avoir déposé le dossier de candidature dans le délai annoncé
2. Etre inscrit en troisième année de licence droit au moment de candidater
3. Avoir une moyenne générale annuelle égale ou supérieure à 14/20 en première et deuxième année de licence
4. Avoir une moyenne générale égale ou supérieure à 16/20 en anglais en première et deuxième année de licence
5. Avoir un niveau d'allemand B1-B2 (un document attestant du niveau acquis pourrait être postérieurement nécessaire, si requis par l'Université de la Sarre). A candidatures par ailleurs égales, les candidats ayant un niveau B2 seront privilégiés.
6. Ne pas être débiteur de l'université (y compris avoir payé les droits de scolarité du premier semestre de l'année universitaire 2023-2024 dûs à l'UFAR avant la date limite de dépôt de candidature)
7. Avoir fermé et validé le 1^{er} semestre de l'année académique 2023-2024 (condition *a posteriori* qui sera vérifiée postérieurement et à défaut de quoi une candidature initialement retenue pourra être ultérieurement rejetée). **Toute candidature initialement retenue pour**

cette mobilité sera conditionnelle à la réussite (fermeture et validation) du 1er semestre de 2023-2024.

3. Documents à fournir pour le dossier de candidature

- CV actualisé en anglais
- Lettre de motivation en anglais avec l'indication prévisionnelle des matières choisies à l'aide d'information présentée dans le document de l'Université de Sarre ci-joint
- Relevés de notes de licence/bakalavr

4. Modalités de dépôt de candidatures

Le dépôt de candidature devra être effectué :

- Par voie électronique à l'adresse courriel lusine.arakelyan@pers.ufar.am , en mentionnant comme objet du courriel « Candidature Mobilité Sarre » et en mettant en copie la Directrice des études direction_etudes@ufar.am et la responsable des relations internationales international@ufar.am.
- Tout document transmis par voie électronique doit être en format PDF.
- En utilisant son compte électronique d'étudiant d'UFAR. **Aucune candidature transmise en utilisant une adresse électronique autre que celle fournie par l'UFAR ne sera prise en compte.**

5. Critères de sélection par le jury

- Qualité du dossier (résultats académiques, CV, lettre de motivation, dossier disciplinaire)
- Qualité de l'entretien
- Résultats des tests de langue

6. Calendrier et processus

- Date limite de candidature : le 31 Octobre, 2023, 18h00.
- Les entretiens et tests de langue auront lieu entre les 9-16 Octobre, 2023.
- L'entretien durera 10 minutes avec 3 minutes de présentation par l'étudiant et 7 minutes de questions avec le jury.
- Les dates de la réunion d'information et des entretiens seront communiquées ultérieurement.

Attention : Les étudiants retenus pour cette mobilité ne seront aucunement dispensés des exigences particulières par ailleurs requises par le programme académique de l'UFAR pour passer en année supérieure (par exemple, DELF B2). Il est à l'étudiant de s'organiser en conséquence.